



VERSAILLES

CONSEIL de QUARTIER de MONTREUIL

Séance du 25 octobre 2012

En raison de l'ordre du jour, ce conseil a été ouvert aux riverains de l'école Honoré de Balzac.

Présents : Mmes O. APICELLA, C. BERGOT, A. BOURACHOT-ROUCAYROL, S. de VILLARS, C. ERNST,
M. LE BASTART de VILLENEUVE, C. NICOLAS, S. NICOLAS, S. SERAY, K. VANSTAEVEL-LOOK.
MM. JC. GILBERT, O. LAMBREY de SOUZA, P. LEFEVRE.

Excusés : Mmes M. AUDHOUI, C. de LA FERTE, C. CHAIGNEAU, N. de FERRIERES, B. ROTHENBURGER, M. ROY.
MM. D. BRIERE, P. CHAMPEL, C. CLUZEL, P. de PASTORS, D. de SAINT EXUPERY, G. ESCUDIE, P. JOLY,
G. LECONTE, J. MARCEL, M. MOUY, JL. NOEL, R. POLLET.

Absents : Mmes MC CHAPERON, MC. MOULET
M. PE. VALADIER

Invités : Mme M. GRAS, Maire-Adjoint à l'enseignement et aux affaires périscolaires
M. O. BARTHALON, Conseiller Municipal
M. S. CLAUDEL, Directeur des Services Techniques de la Ville
M. JL. LEGUAY, Directeur de la Construction
M. E. GHITA, chargé d'opérations à la Construction

Ordre du jour : Présentation de l'extension de l'école Honoré de Balzac
Informations diverses et questions.

La séance est ouverte à 20H50.

Les services de la ville font une présentation de l'extension de l'école maternelle Honoré de Balzac rendue nécessaire par suite de la destruction envisagée de la salle de motricité actuelle, qui se trouve dans un bâtiment préfabriqué situé dans la cour de récréation (mauvaise isolation, présence de 3 poteaux gênants etc...)

Cette extension sera réalisée à la place de la loge du gardien, désormais inutilisée, et contigue à la rue Honoré de Balzac. L'entrée principale de l'école sera réaménagée au niveau de la rampe d'accès qui sera ensuite accessible aux personnes à mobilité réduite.

C'est le projet de Jean Christophe QUINTON, architecte DPLG, qui a été retenu.

Le nouveau bâtiment, d'une surface de 220m² et d'une hauteur de 3m comprendra une salle de motricité accessible au Centre de loisirs, un bureau pour le périscolaire, une salle de réunion, une petite bibliothèque et des zones de rangement.

Le réfectoire actuel sera lui aussi réaménagé et 8 places supplémentaires créées.

La cour de récréation sera refaite avec enrobé et traces de jeux au sol.

Des places de stationnement seront créées et il y aura une liaison directe extension/école.

Le gros œuvre comprend la réalisation de fondations en béton avec un vide sanitaire et des maçonneries en élévation. La structure générale sera en bois ainsi que les menuiseries intérieures alors que les menuiseries extérieures seront en aluminium avec double vitrage au niveau des grandes baies vitrées qui permettront un apport solaire important, pouvant être tamisé par des stores. La couverture sera en zinc.

Le coût total de l'opération est de 825 000 €, la subvention du Conseil général se montant à 80 000 €.

Les travaux de l'extension sont prévus de novembre 2012 à juin 2013 ; ceux de la cour de récréation seront réalisés durant les congés de l'été 2013.

Le chantier se déroulera sur site occupé avec phasage de travaux dissociant les flux de l'école et des travaux.

La phase I nécessitera une petite emprise sur la rue Honoré de Balzac pour les livraisons de matériaux avec l'aménagement d'un passage piétons de part et d'autre du chantier et à chaque bout de la rue.

La base vie du chantier se situera sur le parking donnant sur la rue de la Bonne Aventure ce qui supprimera quelques places de stationnement. La circulation des enfants se fera par l'entrée « pompiers » qui arrive directement dans la cour de récréation.

La phase II comprendra la démolition de l'ancien préfabriqué avec une zone bien délimitée pour les travaux et les enfants rentreront alors par l'entrée principale.

Pour réaliser ce nouveau bâtiment, la ville et un voisin de l'école ont échangé deux morceaux de parcelles de taille identique de manière à avoir une extension « cohérente » dans sa volumétrie et sa localisation.

Informations diverses

* La ville va donner – selon la réglementation en vigueur- la possibilité de stationner sur certaines places de livraison entre 19H et 7H.

Elles seront matérialisées par un trait jaune discontinu alors que les places sanctuarisées sur lesquelles il ne faudra jamais se garer auront un double marquage jaune au sol.

* Les travaux de réaménagement du jardin des Musiciens italiens ont commencé et doivent durer jusqu'à mi décembre, mais le jardin restera fermé jusqu'au printemps pour laisser les temps aux végétaux de bien s'adapter.

- * L'aménagement provisoire du carrefour Thiers pour lequel l'accord écrit du Conseil général était attendu devrait se faire prochainement.
- * Le container de verre situé rue de l'école des Postes au niveau de la Chapelle St François sera prochainement enlevé (il était peu utilisé et peu esthétique à cet endroit).
- * 25 points d'apport volontaire à enterrer sont prévus sur la ville mais la réalisation a pris du retard suite à des difficultés de l'entreprise qui avait le marché.
- * Les travaux de la rue des Condamines (enfouissement des réseaux) se terminent et la ville va faire procéder à la réfection de la couche de roulement du 20 octobre au 10 novembre avec mise en place de l'enrobé dans la nuit du 6 au 7 novembre. Ceci impliquera des modifications de circulation et de stationnement et une signalisation adaptée sera mise en place.
- * La démolition de la station service située à l'entrée de la rue de l'école des Postes qui avait commencé a été interrompue car le permis de démolir n'avait pas été déposé.
- * Il est signalé par des riverains le mauvais état de la pente qui longe le bâtiment de la Poste et communique avec la résidence des Gardes royales.

La séance est levée à 22H15.